

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du président	page 2
Rapport du directeur général	page 4
États financiers simplifiés de la SAANB	page 7
Les régions	page 8
Regard sur l'année 2003-2004	pages 12-13
Rapport du président du Fonds de l'avenir	page 15
États financiers simplifiés du Fonds de l'avenir inc.	page 16
Campagne de l'avenir de la SAANB	page 17
Journée internationale de la Francophonie	page 18
Forum de concertation des organismes acadiens	page 19
Conseil d'administration et personnel	page 20

Merci à nos bailleurs de fonds!

Ministère du Patrimoine canadien
Entente Canada/communauté
Multiculturalisme

Ministère des Relations intergouvernementales et internationales du N.-B.
Entente Canada/N.-B.
Initiatives 2004 du Nouveau-Brunswick

Société Santé en Français

Programme de contestation judiciaire du Canada

Développement des ressources humaines Canada

Citoyenneté et Immigration Canada

Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du N.-B.

Entreprise Nouveau-Brunswick

MESSAGE DU PRÉSIDENT – JEAN-GUY RIOUX

C'est en célébrant le 400^e anniversaire de l'Acadie et avec l'organisation de la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick que se termine mon mandat à la présidence de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Ce fut un honneur de diriger notre organisme provincial de représentation au cours des quatre dernières années.

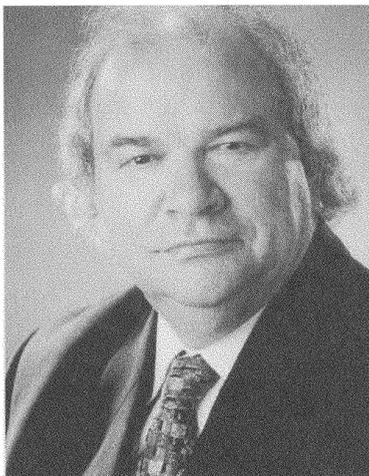
Parmi les événements qui ont marqué la dernière année, on ne peut passer sous silence la reconnaissance historique du peuple acadien. En effet, en décembre dernier, le Gouvernement canadien a signé officiellement la Proclamation royale reconnaissant les préjugés subis par les Acadiens et les Acadiennes lors de la Déportation du peuple acadien. Ce fut un moment historique dans l'histoire de notre peuple.

Grande rencontre de réflexion

Il y a déjà 25 ans que se tenait à Edmundston la dernière grande rencontre de réflexion de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, soit la Convention d'orientation nationale de l'Acadie (CONA). Cet automne, les forces vives de l'Acadie participeront à une réflexion sectorielle et globale afin d'identifier les enjeux sociaux de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Les participantes et participants se pencheront sur les partenariats possibles et nécessaires entre les secteurs ainsi que sur les structures de gouvernance indispensables à notre communauté pour son plein épanouissement.

Cette grande rencontre permettra à la communauté de se doter de pistes de développement qui façonneront l'Acadie du Nouveau-Brunswick pour les décennies à venir. C'est une étape importante pour la communauté acadienne, car elle aura des incidences directes dans chacune des régions acadiennes aux niveaux économique, social et culturel. Il faut faire le constat des acquis de la communauté, identifier les principaux défis qui l'attendent et identifier des pistes de solution pour les relever.

La forme de gouvernance que nous voulons nous donner sera une partie importante de cette réflexion communautaire. Si nous comptons déjà des gouvernements aux niveaux fédéral, provincial et municipal, il nous manque une occasion de nous asseoir ensemble



Jean-Guy Rioux
président

au niveau gouvernemental. Il n'y a pas de parti politique représentant les Acadiens et les Acadiennes de toutes les régions pour permettre à la communauté acadienne de faire avancer ses dossiers dans une vision de développement global. Il nous faut une nouvelle forme de gouvernance, une structure où, comme francophones et Acadiens, nous pourrions rencontrer les députés et discuter non pas au niveau de politique partisane, mais au niveau visionnaire afin de bien formuler les besoins de la communauté et de se doter d'une stratégie commune.

Immigration francophone

Il est, entre autres, primordial de maintenir notre poids démographique et il faut être innovateur pour le développement des régions.

Si on ne s'attaque pas à ce dossier dans un futur immédiat, les régions à l'extérieur des grands centres deviendront des dortoirs. À cet égard, il est très important que le travail de la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick, créée par la SAANB, continue. Elle devra mettre sur pied des mécanismes pour sensibiliser la population à cette situation afin de pouvoir saisir les possibilités qui se présentent. Il faut organiser des services d'accueil pour s'ouvrir aux nouveaux arrivants, activité qui ne se fait pas à l'heure actuelle. D'autres régions l'ont fait et nous devons être une communauté inclusive pour maintenir notre poids démographique.

Pour réaliser cet objectif, nous devons travailler de concert avec les autorités fédérales, provinciales et municipales pour s'assurer que ce n'est pas seulement la communauté anglophone qui reçoit les immigrants. Il faut faire le recrutement d'immigrants francophones non seulement en fonction de l'économie, mais aussi pour agrandir l'espace francophone. Il y aurait également un besoin de centraliser les services gouvernementaux provinciaux dans ce domaine, car actuellement, on compte au moins trois ministères qui touchent le dossier de l'immigration.

Rendez-vous Immigration 2004, une conférence sur l'immigration au Nouveau-Brunswick organisée par le gouvernement provincial, a rassemblé un grand nombre d'intervenantes et d'intervenants intéressés au dossier. Cette conférence a donné l'occasion aux spécialistes du milieu universitaire, des communautés et du monde des affaires de rencontrer les membres de la société civile pour souligner les avantages de l'immigration au Nouveau-Brunswick et accroître la sensibilisation à cet égard. La conférence a aussi fait

ressortir les défis et les moyens de surmonter ces défis pour faire du Nouveau-Brunswick une destination de choix auprès des immigrants qui répondent aux besoins de la province.

La SAANB et d'autres organismes acadiens étaient présents au Rendez-vous afin de définir les avantages de l'immigration. La SAANB a surtout abordé le dossier de l'immigration en Acadie dans le cadre du sous-thème des Perspectives de la communauté francophone.

Développement en région

Afin d'assurer le développement en région, il faut également investir dans les infrastructures et évaluer de plus près la gestion et l'exploitation de nos ressources naturelles. Nous n'avons de leçon à donner à personne sur la façon dont nous avons géré nos ressources. Certaines sont renouvelables, mais il faut leur donner la chance de se renouveler. Et que dire de la coupe à blanc?

Un autre souhait pour l'avenir serait que le gouvernement provincial, peu importe ses allégeances politiques, mette en place une structure qui permettrait une rencontre formelle au moins une fois par année avec les représentants du monde associatif. Cette rencontre de concertation permettrait certainement une meilleure compréhension des différents enjeux qui nous attendent simultanément.

Scènes régionale, nationale et internationale

Le lancement officiel des célébrations du 400e anniversaire de l'Acadie a été fait à Moncton en novembre dernier et à Fontainebleau en France. J'ai eu le plaisir de vous représenter en tant que membre de la délégation du Nouveau-Brunswick qui allait renégocier une entente avec le département de la Vienne. J'ai également profité de ce voyage pour me rendre à l'Ambassade du Canada à Bruxelles afin d'assurer le suivi de la mission exploratoire effectuée en Belgique en 2000.

Par ailleurs, à titre de vice-président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, j'ai participé à un grand nombre d'activités. En mars dernier, le Conseil supérieur de la langue française du Québec m'a nommé à l'Ordre des francophones d'Amérique, reconnaissant ainsi mon engagement dans différents secteurs, notamment pour avoir fait des efforts incessants pour la création d'une plus grande égalité entre les communautés linguistiques dans toutes les sphères d'activités au Nouveau-Brunswick.

Le Gouvernement français m'a également honoré en me faisant Chevalier de l'Ordre du mérite. Ce sont des honneurs que je m'empresse de partager avec la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Le 5e Congrès mondial acadien se tiendra dans la Péninsule acadienne en 2009 et on m'a confié le défi de présider le comité organisateur.

Un mandat constructif et enrichissant

Au cours de mon mandat, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a su maintenir sa place comme organisme porte-parole de la communauté acadienne. Nous avons réussi à assurer une bonne continuité du travail effectué par mes prédécesseurs et nous avons encouragé la communauté à reconnaître le rôle important de son engagement dans notre organisme provincial. Le travail s'est fait dans la concertation et non dans la confrontation. Nous avons également priorisé l'ouverture aux autres.

Nous avons travaillé concrètement à réactiver les sections et à les responsabiliser face aux octrois accordés. Elles doivent s'engager localement et participer, dans leur milieu, à la vision globale de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. C'est ainsi qu'il est possible de se rapprocher de la base. Ce fut un mandat constructif et enrichissant et il reste encore du travail à faire afin de donner plus de crédibilité à notre organisme et plus de visibilité au travail qui est fait par les sections. Il est important de reconnaître les gens qui travaillent pour assurer la présence de la SAANB dans leur région et il ne faut jamais oublier leurs efforts.

Tout mon travail n'aurait pas été possible sans l'appui du directeur général, Daniel Thériault, et de son personnel, ainsi que de celui du conseil d'administration. Je désire les remercier bien sincèrement de l'appui et de l'encouragement qu'ils m'ont accordés au cours de mon mandat. Je souhaite à la nouvelle présidence autant de plaisir et de satisfaction que j'ai eus au cours de ces quatre années qui m'ont permis de remettre un peu de ce que j'ai reçu à la communauté acadienne et francophone.

Le président
Jean-Guy Rioux

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SAANB

Durant l'année financière 2003-2004, des efforts particuliers ont été consacrés aux célébrations du 400^e anniversaire de l'Acadie et à la mise en place de l'organisation de la Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick qui aura lieu en octobre 2004. Cependant, l'avancement des dossiers linguistiques, notamment en santé, a continué d'être la priorité de notre organisme de développement sociétal et a mené à des interventions en région. Débutons par les dossiers provinciaux en dressant les grandes lignes des actions de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick pour l'année qui se termine.



Daniel Thériault
Directeur général

Dans un registre plus social, le comité sur l'équité de la SAANB a présenté son rapport final au Conseil d'administration provincial en juin 2003. Des politiques sur l'équité et le harcèlement au travail ont été ajoutées au cahier des politiques et procédures de l'organisme.

Campagne électorale provinciale

La SAANB est intervenue à l'occasion de la campagne électorale provinciale. En plus de profiter de l'occasion pour remettre à l'ordre du jour les dossiers linguistiques, la SAANB a appuyé les revendications de la Coalition sur l'équité salariale, celles du milieu étudiant dans le dossier de l'accès aux études postsecondaires, ainsi que celles du milieu économique sur le développement régional. La SAANB a émis cinq

communiqués de presse durant la campagne électorale en plus d'effectuer un sondage auprès des chefs par rapport à leur position sur quatre questions. Un débat a été organisé par les sections d'Acadie-Beauséjour en collaboration avec la SAANB provinciale.

Éducation: dualité et enseignement de l'histoire acadienne

La SAANB a deux avis juridiques en main sur les questions relatives à la dualité au sein de nos institutions d'enseignement postsecondaire. Si le système en place semble respecter les principes de la dualité, celle-ci n'est pas complète sur le plan administratif et il faut s'assurer que des projets de réforme administrative ne viennent pas remettre en question les acquis. Une rencontre avec des hauts fonctionnaires a eu lieu pour les sensibiliser au respect de la dualité au postsecondaire. Il est impératif que la restructuration qui se prépare au sein des réseaux des collèges communautaires respecte le droit de la communauté à des institutions homogènes en éducation. En résumé, s'il y a une autonomie du réseau des collèges communautaires, il faut à tout le moins un réseau francophone avec sa propre direction.

Nous avons assuré des suivis aux propositions du groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire acadienne de la maternelle à la fin du secondaire. Le rapport ayant été présenté au ministère, nous avons pris contact avec le nouveau sous-ministre qui nous a confirmé que le projet d'un cours Acadie-Canada est toujours dans les plans. Après vérification auprès du comité de renouvellement des programmes de l'élémentaire, il appert que le nouveau programme des sciences humaines laissera plus de place à l'histoire acadienne. Au niveau secondaire, un cours optionnel sur l'histoire acadienne, appuyé d'un manuel traitant du sujet, serait en préparation. Ce sont des développements intéressants qu'il faudra suivre au cours de la prochaine année.

Développement en santé

En santé, le début de l'année financière a vu se concrétiser plusieurs années d'effort. En effet, le colloque de fondation du Réseau santé et mieux-être en français a eu lieu en mai 2003. Depuis le mois d'août 2003, la Société Santé et Mieux-être en français fonctionne de façon autonome de la SAANB. La SAANB y est cependant représentée par son président. Par ailleurs, la SAANB continue son travail visant à promouvoir une dualité au sein du système de santé de la province de façon à assurer des services de santé qui respectent les principes de l'égalité linguistique. La SAANB a profité de la campagne électorale pour défendre ces principes. La SAANB a continué d'appuyer ses sections pour l'avancement des services en français dans leur région, soit en région où les francophones sont en minorité comme la Miramichi, soit dans la région d'Acadie-Bathurst où le caractère majoritairement francophone de la région ne se reflète pas encore correctement dans les politiques de la région.

Droits linguistiques et sociaux

Sur le plan des droits linguistiques, nous sommes intervenus dans le dossier du bilinguisme à Saint-Jean et à Miramichi qui doivent faire des efforts supplémentaires pour rencontrer les obligations de la nouvelle Loi sur les langues officielles. La SAANB a appuyé l'AJEFNB dans ses interventions dans la cause Charlebois c. la ville de Saint-Jean sur l'obligation d'une institution, créée par la province du N.-B., de respecter la langue de l'intimé lorsqu'elle est poursuivie. Nous continuons toujours la poursuite devant les tribunaux sur la question de la baisse des exigences linguistiques de la GRC entreprise il y a maintenant quelques années. Long processus qui, espérons-le, aboutira au cours de la prochaine année. À l'heure où j'écris ce rapport, la GRC n'a toujours pas corrigé le tir de façon acceptable et les rapports de suivi de la Commissaire aux langues officielles en font foi. La SAANB a aussi appuyé des organismes qui ont contesté les nouvelles frontières de la circonscription électorale d'Acadie-Bathurst qui ne respectent ni les communautés linguistiques, ni les communautés de la région.

Communications

Le secteur des communications est un volet hautement stratégique pour la SAANB. Avec le départ du responsable des communications et le report de son remplacement pour des raisons budgétaires et administratives, cette fonction a été quelque peu déstabilisée. Nous avons cependant pu maintenir le cap. Du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, vingt-trois communiqués de presse ont été émis couvrant une variété de sujets amenés par l'actualité. Nous avons aussi donné notre appui à des projets présentés au CRTC, soit le changement de licence de CHAU TV, le projet Radio Soleil (région de Moncton) et le projet de radio communautaire dans la région de Saint-Jean. Il faudra cependant rétablir le poste de responsable des communication dans les plus brefs délais.

Célébrations du 400e anniversaire de l'Acadie

Le Comité 2004 de la SAANB a poursuivi ses opérations en concertation avec le comité d'harmonisation de la SNA. Une deuxième édition du dépliant a été produite pour distribution lors de notre participation aux Fêtes de la Nouvelle-France à Québec. Un plan de communication a été réalisé et mis en œuvre, malgré un budget plus serré que nous l'espérions pour la réalisation d'annonces et chroniques dans l'Acadie Nouvelle et de capsules dans le réseau des radios communautaires (bonne réception du public). Plus de cent activités font partie du guide des activités, lancé en mars 2004, et le calendrier en ligne du 400e compte maintenant plus de 140 activités au Nouveau-Brunswick. Le bureau continue de répondre aux nombreuses demandes d'information reçues par courriel ou par téléphone et poursuit le travail de mise à jour du calendrier. Pour sa part, le président du Comité 2004 a accordé plusieurs entrevues radiophoniques et télévisées et a représenté la SAANB sur le Comité Ste-Croix. Enfin, la SAANB a siégé sur le comité mis en place par Patrimoine canadien en vue de l'organisation des célébrations officielles du 26 juin à Bayside.

Convention 2004 de la société acadienne du Nouveau-Brunswick

Suite à l'AGP 2003, un projet de grand rassemblement des forces vives de l'Acadie a été soumis au programme de financement du Partenariat culturel et économique de l'Atlantique/Patrimoine-APÉCA. Suite à un premier refus, un groupe de travail élargi a été formé pour réviser le projet. Le concept qui a ainsi été développé et présenté au Forum de concertation des organismes acadiens a obtenu un large consensus. La date de la tenue de l'événement a été fixée à l'automne 2004. Il rassemblera environ 400 représentantes et représentants de la société civile acadienne. À la fin mars 2004, les démarches se poursuivaient pour financer le projet. Parallèlement, le comité a encore été élargi pour réunir les

représentants des différents secteurs du Forum de concertation. La Convention prévue sera l'occasion de clôturer les célébrations du 400e tout en partageant les réflexions des différents secteurs d'activités et en s'interrogeant sur la structure de gouvernance dont l'Acadie pourrait se doter pour assurer son plein épanouissement. Ce faisant, la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick célébrera 400 ans d'histoire en clarifiant de façon innovatrice des partenariats et des stratégies multisectorielles de la société actuelle dans une perspective identitaire, culturelle et socio-économique.

Immigration

Depuis trois ans déjà, la SAANB a mis en place un comité de travail chargé d'étudier les différents enjeux et défis que la communauté acadienne et francophone doit relever afin de se définir comme une communauté d'histoire et de destin à laquelle peuvent se joindre et participer de nouveaux arrivants. Cette année, la SAANB s'est engagée activement dans la promotion de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick en initiant la création de la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Cette initiative a été rendue possible grâce à la participation financière de Citoyenneté et Immigration Canada, de Patrimoine canadien/Multiculturalisme et de la province du Nouveau-Brunswick.

Trois réunions réunissant une trentaine d'intervenants des gouvernements fédéral et provincial et de la société civile ont été tenues, soit en janvier, février et mars 2004. L'élaboration d'une vision, d'un mandat, d'une mission et d'un plan d'action stratégique est en cours.

Aménagement linguistique et développement du français

Les régions du Sud-Ouest et d'Acadie-Beauséjour ont obtenu des fonds de l'entente Canada-N.-B. pour des projets de francisation. La région Nord, après un premier refus, prépare une relance du projet.

Au niveau provincial, le comité de travail sur l'aménagement linguistique a déposé son rapport final. On y propose la création d'un Conseil de l'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick. Les principaux volets qui seront sous la responsabilité du conseil seraient:

- le code: les ressources et l'instrumentalisation de la langue acadienne;
- le paysage linguistique: la toponymie, la francisation du milieu et l'affichage; et
- la conscientisation: l'éducation et la sensibilisation, le lobbying et la publicité en général.

Les actes des Journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, tenues à Moncton en 2002, seront publiés en avril 2004 par la revue Égalité.

De plus, la SAANB a donné son appui à l'AEFNB dans sa demande au ministère de l'Éducation pour la mise en place d'une commission chargée d'identifier et de recommander les mesures nécessaires pour assurer une égalité véritable en matière d'éducation pour les élèves francophones de la province. Nous avons également collaboré avec l'AFMNB sur les dossiers de l'aménagement linguistique et la toponymie et avons appuyé le projet de l'Université de Moncton - campus de Shippagan pour médiatiser un programme court en gestion documentaire.

Comités actifs: Immigration, Aménagement linguistique, 2004 et Convention

Francophonie et représentation de la société acadienne

Par l'entremise de son président, la SAANB participe au comité consultatif du Premier ministre sur la francophonie, à l'élaboration de la stratégie internationale du N.-B. et à des pourparlers pour renforcer la place de la société civile acadienne. La SAANB a en outre été consultée dans le cadre de l'élaboration du Plan des langues officielles de la province du Nouveau-Brunswick, mais le statut et le rôle des organismes de représentation de la communauté acadienne restent toujours à améliorer.

La SAANB participe aussi aux consultations et aux comités mis en place par le Québec. Le président de la SAANB représente l'Atlantique sur le comité national. La SAANB collabore de plus au projet de promotion du 400^e anniversaire de l'Acadie dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France. Par ailleurs, des intervenants des différentes communautés au N.-B. ont participé aux cérémonies de la Journée de la francophonie le 20 mars à Edmundston.

La SAANB continue de siéger aux tables nationales que constituent la Société nationale de l'Acadie et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Point sur le fonctionnement de l'organisme

Encore cette année, la SAANB a pu maintenir un roulement de plus d'un million grâce à la diversification de son financement, mettant à contribution d'autres ministères que Patrimoine canadien tels que Santé Canada, Industrie Canada, Relations intergouvernementales et internationales du N.-B., le Développement des ressources humaines et le Programme de contestation judiciaire. S'ajoute en 2004 Citoyenneté et Immigration et Entreprise N.-B.

Cette diversification nous a permis de toucher à divers enjeux qui se présentent à la société acadienne actuelle tels que l'immigration, la santé en français, les services en français des agences fédérales et le renouvellement du cadre législatif.

Notre organisme de développement sociétal continue de recevoir un appui assez large au sein de la société civile. Fort de ses 20 000 adhérents au cours des 15 dernières années, il peut compter sur quelques centaines de militantes et militants actifs au sein de ses sections et comités. À son AGP qui a eu lieu du 19 au 21 septembre 2003, il y avait 162 personnes présentes dont 34 représentants d'organismes (dont dit organismes membres), 29 membres à titre individuel, 85 membres présent des sections et 14 observateurs. Une dizaine de jeunes de moins de 35 ans étaient présents.

Double défi de la SAANB: action au niveau provincial et intervention efficace en région

S'acquitter convenablement de son rôle de représentation provinciale tout en intervenant de façon efficace en région restera, pour les prochaines années, le défi de la SAANB sur le plan organisationnel. C'est toujours par une gymnastique administrative et financière que nous réussissons à nous acquitter convenablement de cette double tâche. Cette situation pourrait un jour fragiliser l'action de la SAANB. Heureusement, malgré des restrictions financières appliquées à un secteur névralgique de la SAANB et des ressources à temps partiel en région, la SAANB a encore réussi à mener plusieurs dossiers provinciaux de front et plusieurs sections ont réussi à intervenir efficacement dans les dossiers linguistiques, culturels et socio-économiques de leur région tout en contribuant à garder la SAANB en contact avec la base en assurant une présence des régions aux diverses instances de l'organisme.

Comment mener plusieurs dossiers provinciaux en répondant aux attentes de nos partenaires à ce niveau tout en intervenant efficacement en région est le défi que doit relever la SAANB à chaque année. Défi toujours plus difficile puisque son financement de base n'augmente pas alors que les dépenses, elles, augmentent. Il faudra sous peu trouver un nouveau cadre de fonctionnement correspondant aux ambitions que se donne la SAANB en tenant compte des moyens dont elle dispose.

Je termine en remerciant toute l'équipe de la SAANB, tant les employés que les personnes bénévoles qui, ensemble, font avancer les dossiers. Donnons-nous rendez-vous à la Convention 2004 pour ouvrir le débat et donner de nouvelles balises au développement de notre société.

Le directeur général,
Daniel Thériault

**LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS**

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	BUDGET 2004	RÉEL 2004	RÉEL 2003
REVENUS			
Contribution - Ministère du Patrimoine canadien	490 000 \$	490 000 \$	490 000 \$
Intérêts	-	349	149
Revenus divers	13 800	18 356	121 652
Administration de projets	38 000	40 666	37 763
Projets	530 637	530 637	447 496
Programme Contestation judiciaire	-	5 050	-
	1 072 437	1 085 058	1 097 060
DÉPENSES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications	138 872	129 308	121 659
Concertation	-	-	66 667
Développement régional	181 224	174 876	175 831
Concertation et coordination	244 115	247 472	283 370
	564 211	551 656	647 527
PROJETS			
Promotion de la langue française	49 290	49 290	63 422
Célébrations 2004	95 000	95 000	72 000
Placement Carrière-Été	10 269	10 269	13 827
Table de concertation sur l'immigration	53 365	53 365	19 048
Acadie des terres et forêts (Projets étudiants)	34 276	34 276	18 507
Santé en français	117 430	117 430	103 076
Forum de concertation des organismes acadiens	145 692	145 692	136 800
Journée internationale de la francophonie	25 315	25 315	21 300
	530 637	530 637	447 980
	1 094 848	1 082 293	1 095 507
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(22 411) \$	2 765	1 553
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		59 279	57 726
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE		62 044 \$	59 279 \$

Section Émilie-LeBlanc – Robert Thibault, président

La section Émilie-LeBlanc a continué ses activités pour le bien-être de la communauté acadienne de Moncton. Elle a fait des démarches auprès de la ville afin qu'un comité de toponymie soit mis sur pied. Le nom adopté pour le parc de loisirs construit sur l'ancien terrain des ateliers du CN, soit « CN SportpleXe » pose problème puisque le X majuscule est stylisé et de plus devrait être en rouge. Le nom est difficile à reproduire et le quotidien anglophone utilise maintenant le terme « Sportplex ». Ce nom, qui semblait plus ou moins intéressant, porte maintenant un problème que nous tenterons de solutionner.

Le Commissariat aux langues officielles a reconnu le bien-fondé de notre plainte au sujet d'un reçu de caisse unilingue anglais du Bureau des passeports – Opération centrale et après enquête, la situation a été corrigée.

Au cours de l'année, le conseil a participé à l'organisation de différentes activités, dont un souper acadien organisé par la Coalition pour la liaison interculturelle dans le but d'accueillir les étudiants internationaux. Nous avons aussi participé au Conseil d'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick dont la mission

est de travailler à la progression vers l'égalité des deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick. Le comité SOS Dumont continue son travail pour protéger les acquis de l'Hôpital Docteur-Georges-L.-Dumont. Nous sommes également intervenus dans un conflit linguistique dans un immeuble à logements de Moncton. Ce dossier est maintenant entre les mains de la Gendarmerie Royale du Canada.

Au niveau de l'accessibilité de la Chaîne canadienne des affaires publiques à tous les francophones du Nouveau-Brunswick, Louis Quigley, qui avait amené le gouvernement fédéral devant les tribunaux, a eu gain de cause. C'était le gouvernement fédéral qui refusait que les débats au Parlement soient disponibles dans les deux langues officielles. Maintenant, ce sont les câblodistributeurs qui disent ne pas avoir l'espace suffisant pour télédiffuser les débats, mais que tout s'arrangera lorsque nous aurons la télévision numérique. Cette affaire peut encore prendre du temps et il y a encore des joueurs plus importants que nous dans ce dossier qui reste à suivre.

En ce qui a trait à la chaîne ArTV, elle est disponible pourvu qu'on en paie l'abonnement.

Section Dieppe-Memramcook – Richard Garceau, président

Le fonctionnement de Francisation Acadie-Beauséjour prend un nouveau tournant et c'est Raymond-Guy LeBlanc qui assure la supervision des projets de francisation. Cette année, la région Acadie-Beauséjour, à l'extérieur de Dieppe et Moncton a été ciblée. Un forum a eu lieu sur l'affichage en français à Dieppe et, suite à cette activité, un petit groupe de citoyens a débuté des activités ciblées d'encouragement à l'affichage en français.

Nous avons commencé la collecte et la distribution de revues et périodiques en français dans différents bureaux de médecins.

Le dossier de la restructuration des soins de santé au Nouveau-Brunswick a monopolisé beaucoup d'énergie et plusieurs réunions ont été organisées. Le conseil d'administration de la région régionale Beauséjour a été réveillé face aux craintes de fusion des unités

d'oncologie du centre Léon-Richard (Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont) et de l'Hôpital de Moncton. Depuis, d'autres soucis ont fait surface, dont la fermeture de la salle d'urgence de l'Hôpital Stella-Marie-de-Kent, la séparation inégale des services de la Santé publique de Moncton, de la Clinique de santé sexuelle et familiale et de l'Hygiène mentale pour les régions Sud-Est et Beauséjour. On craint la perte de services pour les francophones et l'assimilation des employés francophones.

Un débat politique a été organisé avant l'élection provinciale de l'été 2003. On a discuté des problèmes de recrutement de médecins à l'Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont et des problèmes de gestion du purin que subissent les citoyens de Ste-Marie-de-Kent.

Nous devons nous pencher sérieusement sur le recrutement de nouveaux membres pour notre section.

Section Gilbert-Girouard – Normand Cormier, président

La section a été mise sur pied officiellement le 14 avril 2003. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et nous avons navigué en eaux troubles avant de voir apparaître les reflets du soleil sur les vagues. La participation à différentes rencontres provinciales de la SAANB nous a permis de prendre le pouls du travail de notre organisme, de se familiariser avec la structure et les budgets et, surtout, de rencontrer plein de gens qui travaillent comme nous pour la collectivité acadienne.

Le premier dossier d'importance pour la section est celui de la santé. Lors de l'AGP de la SAANB, nous avons formulé une proposition d'appui à la population de Sainte-Marie-de-Kent aux prises avec des problèmes de santé depuis l'arrivée de la magapocherie Metz II. Nous avons demandé au ministre de la Santé, Elvy Robichaud, d'instaurer une étude complète sur l'état de santé des gens et de l'environnement dans la région. Le ministre ne pense pas qu'il y ait un problème de santé et ne voit donc pas la nécessité d'une étude.

Des membres de notre section travaillent dans le groupe PODIUM pour recueillir des données qui illustrent l'état de la santé des nôtres et de

notre environnement. Nous voulons souligner l'apport de la municipalité de Saint-Antoine pour l'obtention d'un numéro de médecin. C'est un pas de l'avant même si la clinique n'est pas ouverte aussi longtemps que nous l'aimerions.

Le deuxième dossier a été celui de la francisation, de la valorisation de notre langue dans l'affichage et les services et la promotion de la langue française et de la fierté acadienne. Travaillant avec le coordonnateur du comité Francisation Acadie-Beauséjour, nous avons commencé à discuter de francisation avec le maire de St-Antoine et une personne a été assignée à l'évaluation des commerces de la municipalité. À la fin mars, une quinzaine de commerces avaient été évalués et plusieurs ont commencé à placer des affiches en français « ouvert » et non seulement « open ». Les résultats sont déjà assez évidents: une entreprise est bilingue à 99 pourcent, une autre affiche à 99 pourcent en français et l'ensemble des commerces évalués affiche à plus de 50 pourcent en français ou dans les deux langues. L'objectif de cette campagne de francisation est donc en train de se concrétiser.

Section Placide-Gaudet – Roger Caissie, président

La section s'est réellement mise en marche avec plusieurs dossiers. Au niveau local, nous avons foncé sur le dossier de la francisation en créant la campagne RE\$PECT avec le comité de Francisation Acadie-Beauséjour. Nous reconnaissons les commerces qui livrent leurs services en français de manière exemplaire à la communauté par l'entremise de certificats et de publicité où on invite le public à signaler aux commerces leurs lacunes en ce qui a trait à leurs services.

Nous avons aussi participé aux activités de sensibilisation du public organisées par le comité Francisation Acadie-Beauséjour.

Nous avons également participé à la révision du plan municipal de la Ville de Shédiac concernant l'affichage afin de voir les commerces contribuer à l'environnement linguistique visuel pour refléter la communauté acadienne. Nous avons de plus sollicité la participation de nos partenaires essentiels, soit les municipalités, les écoles ainsi que d'autres organismes pour obtenir leur appui et leur aide envers nos objectifs.

Au plan régional, nous avons travaillé avec d'autres sections de la SAANB dans la région afin de maintenir la disponibilité des services de santé en français.

Région Alnwick-Miramichi

Section Alnwick – Rose-May Savoie, présidente

La section a repris ses activités avec un nouveau conseil d'administration. Une des priorités a été l'organisation d'une activité dans le cadre du festival Rendez-vous de Néguaac et une aide financière a été reçue d'Initiative 2004 du Nouveau-Brunswick.

Nous avons également initié un projet jeunesse axé sur la santé en collaboration avec l'école La Fontaine de Néguaac. En faisant un parallèle entre les jeunes et la santé, le conseil d'administration

trouvait intéressant d'avoir une école qui prendrait la décision de se soucier d'améliorer et de maintenir la santé et la qualité de vie de ses élèves. En collaboration avec le réseau Communauté en santé de Bathurst, un atelier intitulé « Une école en santé » a été organisé pour les élèves de la 5^e à la 7^e année.

Un comité de jeunes en santé a été formé pour la prochaine année scolaire. La section a également fait une demande pour l'embauche d'étudiants.

Société Richard-Denys de la Miramichi – Roger Martin, président

Notre section a continué de piloter plusieurs dossiers importants dans le but d'augmenter la fierté française et de développer la francophonie dans l'ensemble de la Miramichi. Afin de renforcer notre partenariat avec le Conseil communautaire Beausoleil, nous avons créé une entente avec la SAANB afin que 50 pourcent du travail de l'agent de développement, Stephen Brideau, soit consacré à des dossiers reliés à la SAANB et que l'autre 50 pourcent le soit à des dossiers reliés au Conseil communautaire Beausoleil. Pour certains dossiers, nous avons aussi établi des partenariats avec les régions de Néguaac, Baie Sainte-Anne et Rogersville.

Par le biais du ministère des Ressources humaines Canada, nous avons embauché une étudiante pendant la période estivale pour la Campagne du parfum de francophonie afin de mettre à jour la liste des entreprises faisant partie de l'annuaire des services en français. Six mille copies ont été distribuées dans les familles francophones du comté de Northumberland. Les annuaires sont disponibles dans les kiosques d'information touristique de Miramichi. Nous pensons que ce contact annuel avec chaque commerçant est un incitatif à améliorer leurs services en français.

Avec l'appui financier du ministère des Relations intergouvernementales et internationales, une étude sur les retombées économiques des francophones dans la Miramichi a été effectuée par Marc LeBlanc, expert conseil et professeur à l'Université de Moncton. Les résultats sont assez concluants et démontrent que les retombées économiques des francophones dans la Ville de Miramichi étaient d'environ 117 144 969 \$ pour l'année 2003. Ces chiffres représentent 26 pourcent de l'ensemble des retombées économiques de la ville.

Nous avons tenu plusieurs rencontres de gens d'affaires francophones et professionnels pour les sensibiliser à se regrouper en association. Une demande de financement a été faite dans le but d'aider à développer un Réseau de gens d'affaires et professionnels permanent pour notre communauté.

Conjointement avec les municipalités de Néguaac et Rogersville et la paroisse de Baie Sainte-Anne, le comité Coalition-santé a continué ses démarches en vue d'assurer une amélioration des soins de santé en français donnés par la corporation hospitalière. Depuis l'embauche du nouveau directeur, nous constatons des progrès.

Depuis le mois d'octobre, nous avons une présentation d'un film en français par mois au cinéma Studio 5 de Miramichi. Jusqu'à maintenant, la participation est bonne et nous prévoyons continuer cette activité pendant la présente année. Nous avons soumis notre candidature, par le biais du cinéma Studio 5, pour participer à l'édition du Film international du cinéma francophone en Acadie qui aura lieu à l'automne prochain. Nous venons d'apprendre que notre candidature a été approuvée. Nous aurons donc des présentations de films en français les 20, 21, et 22 septembre 2004.

Grâce à l'initiative d'un membre de notre conseil d'administration, Noëlla Brideau, plusieurs activités de fierté française ont eu lieu avec des élèves du Carrefour Beausoleil.

Nous avons aussi tenu une rencontre à Baie-Sainte-Anne afin d'intégrer davantage la SAANB dans cette région. Étant donné les affinités de cette communauté avec la Miramichi, les participants ont décidé de se joindre à la section de Miramichi au lieu de celle de Kent-Nord.

Alliance SAANB-Péninsule acadienne – Ronald McIntosh, président

Le dossier de la santé est celui qui a retenu l'attention de l'Alliance au cours de l'année. Nous avons poursuivi nos démarches concernant la politique linguistique de la Régie de la santé Acadie-Bathurst. Entre autres, notre mémoire demandait que la principale langue de fonctionnement de l'Hôpital régional Chaleur de Bathurst et de la régie soit le français, tout en trouvant un accommodement pour la minorité. La langue de service est dans la langue du patient.

Nous avons également fait part de notre opposition à la décision du conseil d'administration de la régie Acadie-Bathurst de fermer une des salles d'urgence de la Péninsule acadienne. Nous sommes d'avis que la restructuration imposée à la régie fragilise tout le système hospitalier avec le transfert des services secondaires à l'Hôpital régional Chaleur.

Nous avons aussi appuyé les démarches entreprises par Eugène Aucoin de l'APÉCA concernant l'Association des associations des CBDC du N.-B. pour ce qui est du changement en français des CBDC. Les lettres CBDC représentent seulement le nom anglais de l'organisme.

Auparavant, le nom français était CLDE et devrait être remplacé par un nom dont l'acronyme serait CBDC. L'Association des CBDC avait suggéré « Corporation bancaire de développement communautaire ». Un spécialiste en traduction dit que le terme bancaire ne convient pas parce que les CBDC ne sont pas des banques. On a finalement adopté « Corporation au bénéfice du développement » (CBDC).

De plus, nous nous sommes penchés sur le fait que la Société canadienne du sang (SCS) n'offre pas ses services en français. Société de bienfaisance sans but lucratif, elle échappe aux dispositions de la Loi sur les langues officielles. Notre agent, Roger F. Cormier, a véhiculé le dossier et il semble qu'il y a eu des améliorations quant au personnel pouvant parler français dans les régions francophones.

Afin de faire connaître les activités de l'Alliance, Lorraine Paulin anime une chronique mensuelle sur les ondes de CKRO. L'Alliance a accueilli l'Assemblée générale provinciale de la SAANB qui célébrait son 30^e anniversaire et qui a vu le jour à Shippagan.

Section Pointe-aux-Pères – Adrienne Deveau, présidente par intérim

Le conseil de la section a travaillé activement à plusieurs dossiers. Nous avons exercé des pressions suivies auprès de la Société canadienne du sang (CSC) et de la Commissaire fédérale aux langues officielles afin d'exiger que la CSC desserve en français la population francophone du N.-B. lorsqu'elle fait la cueillette de sang.

Nous avons participé à trois réunions régionales de la Régie de la santé de l'Hôpital régional Chaleur. Le conseil de la section soutient que l'Hôpital régional Chaleur, qui dessert une population à 85 pourcent francophone, doit être désigné comme hôpital « de langue française » avec des aménagements pour desservir la population anglophone. Nous estimons que la population francophone, de même que les soignants et soignantes employés à Bathurst, n'ont pas toujours le loisir de recevoir du service ni même de travailler dans la langue de leur choix, soit le français.

À l'occasion de la Semaine de la francophonie, nous avons organisé, avec le Collège communautaire de Bathurst, une séance d'information et de réflexion sur l'accueil que nous réservons aux nouveaux arrivants. Pour marquer cette semaine, nous avons offert trois livres-cadeaux (histoire acadienne) aux bibliothèques qui ont organisé des activités spéciales.

Le conseil a également proposé officiellement à la Chambre de commerce de la région Chaleur (CCC) un partenariat pour faire, avec lui, la promotion de l'affichage et des services en français auprès des entreprises et des commerces de la région au cours de l'année qui s'en vient. Nous attendons la réponse du CCC.

Une activité sera organisée pour marquer le 400^e anniversaire de l'Acadie.

Section Monseigneur J.-A. Godbout/Petite-Rochelle – Donald Bastarache, président

Nous avons tenu quelques réunions au cours de l'année et nous avons organisé le tintamarre pour la Fête nationale en collaboration avec la radio communautaire CIMS.

Pour la prochaine année, nous avons reçu 5 000 \$ pour un projet visant à faire valoir les avantages et les retombées économiques aux commerçants de la région Restigouche d'offrir un service égal dans les deux langues officielles.

Un inventaire des commerces de Campbellton et Dalhousie sera compilé dans une banque de données informatisées. Nous allons élaborer et voir à la mise en œuvre d'une trousse d'information destinée aux municipalités et aux commerçants. Un dépliant sera préparé pour les consommateurs afin de les inciter à demander des services en français.

Société Joseph-Arthur-Melanson (SJAM) – Livain Richard, président

La section a travaillé sur plusieurs dossiers au cours de l'année, dont le projet coffret-cadeau, fierté française et identité acadienne, le 400^e anniversaire de l'Acadie et l'assemblée annuelle. Il a été décidé d'entreprendre des démarches afin de distribuer des drapeaux acadiens dans les deux écoles de Kedgwick, projet qui servira à conscientiser les jeunes face à la culture typique de l'Acadie ainsi qu'à l'histoire de la région. Les directeurs des écoles concernées se sont révélés bien ouverts à ces efforts de sensibilisation. Des entreprises se sont montrées intéressées à faire des dons pour l'achat des drapeaux. C'est ainsi qu'une trentaine de drapeaux ont été achetés.

La fête nationale des Acadiens s'est très bien déroulée à Saint-Quentin. D'une part, la population locale a participé en grand nombre à la messe en plein air et au pique-nique qui a suivi ainsi qu'au B.B.Q. en soirée. D'autre part, toute la ville avait revêtu ses couleurs pour l'occasion et les efforts des bénévoles ont été bien récompensés. Il faut aussi souligner l'effort de vente de matériel promotionnel aux couleurs de notre emblème afin de préparer les gens à une fête haute en couleurs. La population locale a aussi beaucoup apprécié le fait que ce sont les deux Myriam qui ont effectué la levée du drapeau.

Ce projet s'inscrit dans la démarche entreprise par la SJAM d'obtenir une reconnaissance dans le milieu où elle œuvre. La

SJAM participe, depuis l'an dernier, aux activités du Regroupement des organismes communautaires (R.O.C.) tout en faisant de la sensibilisation auprès de la population. Le projet coffret-cadeau est une activité permettant aux jeunes de la polyvalente de Saint-Quentin d'apprendre à mieux connaître leur histoire. En effet, il leur sera possible de réaliser ces petits coffrets arborant le drapeau de l'Acadie et contenant des produits locaux (acéricoles) et un fait historique régional. Le dossier est présentement en voie de se réaliser puisque les autorités scolaires n'attendent que le financement du gouvernement provincial pour donner le coup d'envoi à l'activité.

Les démarches afin de distribuer des drapeaux acadiens dans les deux écoles de Kedgwick ayant été bien reçues, une trentaine de drapeaux ont été remis aux directeurs des deux écoles de Kedgwick pour qu'ils soient placés dans chaque classe. La remise des drapeaux a été effectuée pour l'école Marie-Gaétane lors de la Semaine provinciale de la fierté française. L'école primaire Écho Jeunesse a reçu ses drapeaux lors des Fêtes du patrimoine dont le thème était le 400^e anniversaire de l'Acadie.

Le conseil d'administration de la SJAM planifie les fêtes du 400^e anniversaire de l'Acadie depuis le début de l'année 2004. Un aperçu du déroulement des activités a été suggéré par les membres et les tâches ont été attribuées à chacun.

Société Louis-Napoléon-Dugal (SLND) – Hugues Chiasson, président

À son assemblée générale annuelle 2003, la Société Louis-Napoléon-Dugal (SLND) avait reçu le mandat de se pencher sur cinq priorités pour l'année 2003-2004, soit 1) l'Acadie des terres et forêts et le 400^e anniversaire de l'Acadie; 2) la fête du 15 août 2003; 3) la promotion du français dans l'affichage et de l'Acadie; 4) la gouvernance locale et l'économie francophone; et 5) le développement durable de l'Acadie dans le Nord-Ouest. À l'Assemblée générale provinciale de la SAANB de 2003, les membres ont voté en faveur de la résolution portant sur l'installation, par les intervenants concernés, d'affiches géantes de bienvenue en Acadie qui souligneraient le 400^e anniversaire de l'Acadie. Des affiches plus petites, évoquant le 400^e anniversaire de l'Acadie, ont été installées dans plusieurs municipalités.

Par ailleurs, la SLND est fière de s'être associée pour une deuxième année au producteur Étienne Deschênes, en tant que parrain, à la réalisation du spectacle d'été « L'Acadie des terres et forêts en fête ». Cette activité est devenue si importante et difficile à gérer compte tenu des grands budgets qu'il a été convenu que la SLND abandonne sa collaboration à son organisation. Ce spectacle est maintenant dirigé par une nouvelle entité non associée à la SLND, soit le Comité de promotion de l'Acadie des terres et forêts.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la SLND s'est penché sur une structure (comité du 400^e anniversaire de l'Acadie) visant la création de plusieurs comités qui feront la promotion d'activités du 400^e dans le Nord-Ouest.

L'organisation des célébrations du 15 août 2003 s'est avérée un franc succès. Un nombre record de personnes ont pris part à la messe et au dîner présenté à la Place de l'artisan à Edmundston. Il y a également eu un tintamarre automobile de Saint-Basile jusqu'à Clair où se tenait le spectacle en soirée. C'est la première fois que la SLND organisait une activité du 15 août à l'extérieur du Grand Edmundston.

Une table ronde a été organisée par la SLND pendant la quinzaine de la Francophonie/Semaine de la fierté française sous le thème « Le

Madawaska: vase clos ou terre d'accueil ». Les discussions ont porté sur les principaux obstacles qui se dressent devant les nouveaux arrivants du Madawaska. Il est clairement ressorti de cet exercice que les mécanismes d'accueil dans le Madawaska étaient quasi inexistantes et qu'il fallait faire en sorte de mieux accueillir les gens de l'extérieur. La SLND a également collaboré étroitement avec la SAANB dans l'organisation d'un spectacle musical dans le cadre de la Journée de la Francophonie.

La SLND a également été le porteur du dossier du cinéma en français pour enfants (13 ans et moins) en compagnie de ses partenaires de la région du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick. Ensemble, nous nous sommes associés pour une période initiale d'un an à la compagnie Cinéma V d'Edmundston dans la projection de films en français pour enfants. L'expérience s'avère un succès et un film est présenté un samedi par mois sauf pendant l'été.

La SLND a continué de veiller au grain concernant l'affichage et la promotion du français dans la région. En plus de lettres envoyées aux nouveaux propriétaires visant à leur montrer la place significative du français dans la région, d'autres actions ont été entreprises afin de dénoncer le mauvais traitement de certains dossiers. La SLND a dénoncé et eu gain de cause dans le déploiement d'affichage unilingue anglais sur le territoire canadien entre le poste douanier d'Edmundston et le pont qui enjambe la rivière Saint-Jean en direction de la ville de Madawaska, Maine. L'affichage unilingue anglais était également présent aux abords du chantier de construction de la nouvelle école dans le secteur de la rue Bellevue. Après des démarches auprès de la ministre de l'Éducation, Madeleine Dubé, les affiches de la firme contractuelle ont été rédigées dans les deux langues. Il en est de même pour les enseignes unilingues anglaises installées à l'intérieur des succursales Subway d'Edmundston, de même que pour le magasin à rayons Zellers. Nos efforts ont porté fruit et les affiches intérieures sont maintenant bilingues.



Madame Audrey Côté-St-Onge a reçu le prix A.-M.-Sormany. Sur la photo, nous la reconnaissons en compagnie de Jean-Guy Rioux, président de la SAANB; S.E. Herménégilde Chiasson, lieutenant-gouverneur du N.-B. et Euclide Chiasson, président de la Société nationale de l'Acadie. Le prix a également été remis à titre posthume à feu Soeur Marie-Dorothée, n.d.s.c. (Photo: Roger F. Cormier)



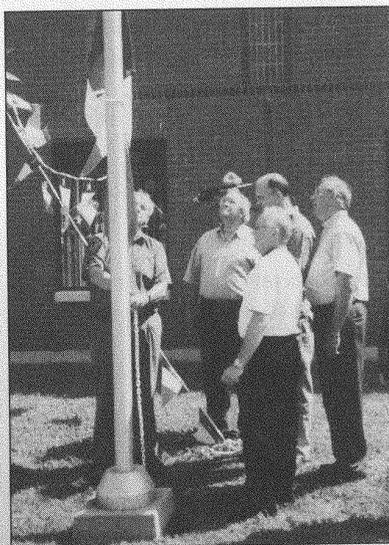
Le président de la SAANB a effectué une visite éditoriale dans divers médias du Nord-Ouest en compagnie du président de la Société Louis-Napoléon-Dugal, Huges Chiasson. Sur la photo, nous les apercevons en compagnie de l'éditorialiste-journaliste du journal Le Madawaska, Jean Pedneault.



Le président Jean-Guy Rioux s'adresse aux participantes et participants à la 30e Assemblée générale provinciale à Shippagan. (Photo: Roger F. Cormier)



La Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a présenté un mémoire à la Commission sur la démocratie législative. Nous reconnaissons le président Jean-Guy Rioux qui s'adresse aux membres de la Commission.



Le président Jean-Guy Rioux a participé aux célébrations du 15 août à Tracadie-Sheila en 2003. Sur la photo, nous l'apercevons avec les autres dignitaires lors de la levée du drapeau acadien.



Des certificats de reconnaissance ont été remis à des membres de l'Alliance SAANB Péninsule acadienne en appréciation de leur contribution à l'organisme. Sur la photo, nous apercevons, de gauche à droite: Ronald McIntosh, président de l'Alliance SAANB Péninsule acadienne; Lorraine Paulin; Rhéal Paulin; Nicole Ferron Rioux; Rose-Marie Gauthier; Valois Robichaud; Pauline Cormier; Paulette Sonier-Rioux; Odette Haché; et Jean-Guy Rioux, président de la SAANB. (Photo: Brahim Benahmed)

L'ANNÉE 2003-2004



Sur la photo, nous reconnaissons la récipiendaire du prix A.-M.-Sormany, Audrey Côté Saint-Onge, entourée des délégués de la Société Louis-Napoléon-Dugal. Nous pouvons voir, de gauche à droite: Marc Bossé; Liette Brideau, trésorière de la SLND; Alain Sirois, agent de développement du Nord-Ouest; Audrey Côté Saint-Onge; Yvon Léveillé; Cécile Nadeau; Huguette Desjardins; Charles Fournier, conseiller de la Ville d'Edmundston; et Hugues Chiasson, président de la SLND. (Photo: Roger F. Cormier)



Le Conseil supérieur de la langue française du Québec a nommé le président de la SAANB, Jean-Guy Rioux, à l'Ordre des francophones d'Amérique. La ministre de la Culture et des Communications du Québec et ministre responsable de la Charte de la langue française, Line Beauchamp, lui a remis la médaille de l'Ordre. (Photo: Conseil supérieur de la langue française du Québec)



Le président de la SAANB faisait partie de la délégation acadienne lors de la mission de reconduction de l'entente France-Acadie en novembre dernier.



Mme Nadia Brédimas-Assimopoulos, présidente du Conseil supérieur de la langue française du Québec, a remis le parchemin de l'Ordre à Jean-Guy Rioux. (Photo: Conseil supérieur de la langue française du Québec)



Les membres de la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick en réunion. (Photo Roger F. Cormier)



400^e anniversaire de l'Acadie
La Société Joseph-Arthur-Melanson a célébré le 400^e anniversaire de l'Acadie et a procédé à l'installation d'affiches promotionnelles à cet effet.

Section Sieur Samuel-de-Champlain (SSC) – Théo Gagnon, président

Le premier dossier qui a retenu l'attention du conseil a été celui de l'affichage. Le conseil a organisé un forum de discussion ayant comme thème « Le français dans les affaires à Saint-Jean ». Ce forum avait comme objectif de consulter la population francophone de la grande région de Saint-Jean pour faire le constat sur la situation actuelle du français dans les affaires à Saint-Jean et se concerter sur les moyens qu'on voudrait se donner pour mieux relever les défis qui se présentent. La présidente d'Avantage Saint John Advantage, le président de la Société des gens d'affaires professionnels et francophones de Saint-Jean et le président de l'Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean (ARCF) ont fait une présentation sur les avantages de l'usage du français dans les affaires à Saint-Jean, les défis à relever et les moyens à prendre pour mieux les relever. Le représentant de la SAANB a fait une présentation sur la notion des deux communautés linguistiques. Ce forum de discussion a permis aux participants d'échanger sur les moyens à prendre pour faire de Saint-Jean une ville bilingue. Par la suite, des troupes d'outils promotionnels et d'information ont été préparées et distribuées avec la collaboration d'Avantage Saint John Advantage. Une conférence de presse a été organisée pour lancer officiellement cette trousse. À l'automne 2003, les services du Cabinet-conseil Normand Corno

ont été retenus pour établir un profil économique de la communauté francophone de Saint-Jean afin de démontrer l'impact de la population sur l'économie de cette ville. L'objectif de l'analyse était d'identifier la possibilité d'augmenter la visibilité et les services en français de la communauté d'affaires de la grande région de Saint-Jean. Cette analyse précise les orientations stratégiques de 2004-2005. Ce projet a été réalisé grâce à l'appui financier du ministère des Relations intergouvernementales et internationales dans l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur la promotion des langues officielles. La section a soumis une demande de financement pour l'année prochaine afin d'assurer un suivi à cette étude.

Par ailleurs, la Section Sieur Samuel-de-Champlain a élaboré et présenté un plan d'action au journal Le Saint-Jeannois pour présenter des chroniques hebdomadaires dans le journal. Sept chroniques étaient à l'horaire et portaient sur les débuts de la colonisation de l'Amérique du Nord avec sa fondation, le 400^e de l'Acadie et le Congrès mondial acadien, les droits linguistiques, les dossiers prioritaires de la SAANB, le rôle et la mission des divers organismes de Saint-Jean et l'importance de s'affirmer en français. La SAANB a apporté son appui auprès de la radio communautaire de Saint-Jean déposé par la Coopérative radiophonique La Brise de la Baie en vue d'obtenir une licence d'opération.

Société Pierre-Amand-Landry (SPAL) – Thierry Arseneau, président

Un des dossiers qui a retenu l'attention de la société a été celui de la santé. La SPAL a soumis une lettre d'intention pour l'obtention d'aide financière du Fonds d'adaptation des soins de santé primaires (FASSP) dans le but de faire une évaluation des besoins de services de santé en français de la population francophone de la grande région de Frédéricton. Le projet « Enquête sur les besoins de services de santé en français de la communauté francophone minoritaire de Frédéricton » a reçu une recommandation positive du comité d'analyse et est appuyé par le Réseau-action formation et recherche. Le projet est présentement à l'étude au ministère de la Santé et du Bien-être du N.-B. L'appui du gouvernement provincial est un critère obligatoire du FASSP dicté par Santé Canada. La SPAL attend toujours l'appui du gouvernement provincial dans ce dossier.

La SPAL travaille depuis plusieurs années à rehausser l'image bilingue, à augmenter l'environnement visuel en français et à valoriser l'utilisation de la langue française comme langue des affaires. Au printemps 2003, des troupes d'outils promotionnels et d'information ont été préparées et distribuées à 200 commerçants. À l'automne, les services du Cabinet-conseil Normand Corno ont été retenus afin de procéder à une évaluation de l'impact économique de la communauté francophone de la région de Frédéricton. L'objectif de l'analyse était d'identifier la possibilité d'augmenter la visibilité et les services en français de la communauté d'affaires de la grande région de Frédéricton. Cette analyse précise les orientations stratégiques pour 2004-2005. Ce projet a été réalisé grâce à l'appui financier du ministère des Relations

intergouvernementales et internationales dans l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur la promotion des langues officielles. Un projet a été élaboré pour l'année prochaine afin d'assurer un suivi à cette étude.

Par ailleurs, la SPAL continue d'organiser les fêtes du 15 août. Le partenariat de la Ville de Frédéricton et du Centre communautaire Sainte-Anne est maintenant indispensable à la réussite de ces fêtes. La programmation 2003 avait pour but de cibler tous les groupes d'âge.

Un autre dossier qui a retenu l'attention du conseil de section est celui du Fort Nashwaak. Des rencontres et de nombreuses discussions ont eu lieu avec des représentants de la Ville de Frédéricton pour obtenir plus d'information concernant la construction de ce fort. La SPAL a travaillé en étroite collaboration avec la Ville de Frédéricton et la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean dans la planification et l'organisation d'une session d'information pour la communauté francophone de Frédéricton.

La société a organisé une session d'information avec les immigrants francophones de la ville afin de connaître leurs besoins en matière d'accueil. La SPAL voulait ainsi prendre connaissance des principales difficultés auxquelles font face les immigrants francophones à leur arrivée à Frédéricton et de sensibiliser les représentants des organismes et institutions susceptibles d'accueillir des immigrants francophones. Une quinzaine d'immigrants et plusieurs représentants d'organismes y ont participé.

La SPAL continue ses pressions auprès de la ville pour s'assurer que celle-ci offre les services auxquels les francophones de la région ont droit en vertu de la Loi sur les langues officielles.

SAANB – FONDS DE L'AVENIR

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le conseil d'administration du Fonds de l'avenir de la SAANB s'est réuni à trois reprises durant l'année. De plus, Daniel Thériault et moi-même avons rencontré M. Paul Montminy, consultant en management et développement d'organismes à but non lucratif. Nous voulions examiner les possibilités de développement pour le Fonds de l'avenir.

Après discussion, nous avons conclu qu'il était inutile de refaire une demande pour un numéro d'organisme de bienfaisance, pour la simple raison que nous ne sommes pas dans ce domaine. La campagne de financement, qui a débuté quelques années passées, devrait se terminer en 2007 avec l'atteinte de notre objectif d'un million. Est-il possible d'arriver à notre objectif avant 2007? Nous avons plutôt bien réussi jusqu'à présent. Il s'agit de tenir le coup et de maintenir le cap.

Plusieurs membres du conseil d'administration considèrent que nous devrions organiser une campagne populaire puisque celle-ci n'a vraiment jamais eu lieu. Pour ce faire, il nous faut de l'argent. On dit que c'est avec de l'argent que l'on fait de l'argent. Malheureusement, il est impossible de retirer quoi que ce soit du



Roger Doiron

Président du Fonds de l'Avenir
de la SAANB Inc.

fonds avant que nous ayons atteint le million de dollars. Il faudra trouver une autre solution, en collaboration avec la SAANB, pour assurer la bonne organisation d'une telle campagne si celle-ci devait avoir lieu.

En plus de la campagne populaire, nous pourrions cibler les petites et moyennes entreprises. Selon l'information reçue, il suffit de leur fournir un reçu officiel de la SAANB et elles pourraient ensuite déduire leur contribution au Fonds à titre de frais de publicité. Nous pourrions leur offrir une visibilité accrue. Nous avons formé un comité de stratégie de financement afin de suggérer des solutions au conseil d'administration.

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2003, nous avons changé les règlements, nous permettant ainsi d'investir dans les parts sociales de capitalisation. Nous avons placé 50 000 \$ dans deux caisses populaires à raison de 25 000 \$ chacune.

En terminant, je tiens à remercier le personnel pour son appui et les membres du conseil d'administration pour leur disponibilité. Merci à toutes et tous qui ont à cœur le développement et l'avancement de l'Acadie.

Le président,
Roger Doiron



*Créer sa réalité,
Vivre son identité !*



1.888 7ACADIE / 506.783.4205
saanb@nbnet.nb.ca www.saanb.org

Vouée à la défense des droits et intérêts de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.
 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004	2003
REVENUS		
Financement et recrutement	10 056 \$	34 097 \$
Revenus d'intérêts	16 967	7 792
Revenus (pertes) de placements	9 906	(19 735)
Administration	9 826	8 952
	46 755	31 106
DÉPENSES		
Quote-part régionale	977	3 192
Frais bancaires	143	103
Administration	9 826	8 952
	10 946	12 247
 EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	 35 809	 18 859
 SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	 661 932	 643 073
 SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	 697 741 \$	 661 932 \$

LA CAMPAGNE DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.

VOICI L'HISTOIRE D'UNE BELLE RÉUSSITE!

En date du 31 mars 2004, nous avons pu recueillir 673 269 \$.

Ce montant nous rapproche de plus en plus de notre objectif d'un million de dollars, visé sur une période de cinq ans.

ORDRE DE L'ACADIE

Membres Émérites

(7 membres en date du 31 mars 2004)

Les personnes, entreprises et sociétés suivantes ont contribué plus de 20 000 \$ à la Campagne de l'Avenir de la SAANB et ont accepté la reconnaissance publique de leur don :



Mouvement des
caisses populaires
acadiennes

100 000 \$



Assomption Vie
Au cœur de votre avenir

50 000 \$



CAISSE POPULAIRE
DE SHIPPAGAN

25 000 \$



MOOSEHEAD

20 000 \$

Lise Ouellette

20 000 \$

Ronald Brun

20 000 \$

Dons anticipés 2 500 à 19 999 \$

Étienne Deschênes
Maurice Rainville
Arsène Richard
Roy Consultant
Micheline Doiron
Armand Saintonge
Max Pièces d'Auto Ltée
Hélène Haché
Fernand et Ghislaine Arseneault

Gilles Thibault
Pierre Beaudoin
Village de Cap-Pelé
Gionet Construction Ltée
Jean-Guy Vienneau
The Co-operators
Jacques Boucher
Ville de Shédiac
Michel Laroche

Simonne Clermont
Ghislain Clermont
Ville de Caraquet
Jacques Léger
Louise Imbeault
Jean-Claude Savoie
Adé Thériault
GCP Bristol

20 mars 2004

ON SOULIGNE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Le 20 mars dernier, afin de célébrer la Journée internationale de la Francophonie, le ministère des Relations intergouvernementales et internationales du Nouveau-Brunswick, Patrimoine canadien, en collaboration avec la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, la section Louis-Napoléon-Dugal de la SAANB et les Rendez-vous de la Francophonie ont présenté un grand spectacle gratuit à Edmundston.

Intitulé « 400 après... le Rendez-vous de la nouvelle scène », ce spectacle mettait en vedette le groupe acadien Trans-Akadi, ainsi que deux nouvelles vedettes acadiennes, Christian « Kit » Goguen de Saint-Charles-de-Kent et Ginette Ahier d'Atholville. Enfin, des membres de l'Acadie des terres et forêts en fête ont présenté un extrait de leur spectacle qui connaît un grand succès dans la région du Madawaska.

C'est également lors de cette soirée bien spéciale que les récipiendaires du concours de création littéraire, organisé par le comité d'organisation de la 15^e édition de la Semaine provinciale de la fierté française, en collaboration avec l'Université de Moncton et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, ont été présentés. Ces élèves de 12^e année ont eu l'occasion de présenter leur texte au public.

Une table ronde a été organisée par la Société Louis-Napoléon-Dugal pendant la quinzaine de la Francophonie/Semaine de la fierté française sous le thème « Le Madawaska : vase clos ou terre d'accueil ». Les discussions ont porté sur les principaux obstacles qui se dressent devant les nouveaux arrivants du Madawaska. Il est clairement ressorti de cet exercice que les mécanismes d'accueil dans le Madawaska étaient quasi inexistantes et qu'il fallait faire en sorte de mieux accueillir les gens de l'extérieur.

À Bathurst

À l'occasion de la Semaine de la francophonie, la section Pointe-aux-Pères a organisé, avec le Collège communautaire de Bathurst, une séance d'information et de réflexion sur l'accueil que nous réservons aux nouveaux arrivants. Pour marquer cette semaine, ont été offerts trois livres-cadeaux (histoire acadienne) aux bibliothèques qui ont organisé des activités spéciales.



Christian (Kit) Goguen



Une réception a précédé le spectacle



Photos : Carol Doucet

FORUM DE CONCERTATION DES ORGANISMES ACADIENS

Le présent rapport du Forum de concertation des organismes acadiens porte sur les principaux dossiers et activités menés au cours de l'année financière 2003-2004.

Entente Canada-communauté

Ce dossier a été la priorité du Forum de concertation, dans le contexte où l'on prévoyait la signature d'une nouvelle Entente Canada-communauté avant la fin mars 2004. Cependant, les changements survenus au sein du gouvernement fédéral ont considérablement modifié l'agenda qui avait été fixé. Nous avons été informés que la présente Entente Canada-communauté était reportée pour l'année 2004-2005 avec les mêmes sommes d'argent. Selon les indications de Patrimoine canadien, des changements sont à prévoir pour la prochaine entente. Il semble évident que le Plan d'action sur les langues officielles aura un impact sur la façon et les moyens que prendra Patrimoine canadien pour appuyer le développement de notre communauté. Le ministère vise l'identification d'enjeux et de priorités par la communauté afin d'optimiser l'utilisation des fonds accordés. Le calendrier et le cadre des échanges devraient être communiqués dans les prochaines semaines, mais avec le déclenchement possible d'élections fédérales avant la fin juin, il est fort probable que rien ne bougera avant l'automne.

Malgré le climat d'incertitude qui a régné autour du renouvellement de l'Entente Canada-communauté, le comité de renouvellement de l'entente a convenu de poursuivre son travail relatif à la révision et à la reformulation du Plan de développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (PDG). Les membres du Forum ont participé à des consultations sectorielles à cet effet. Le nouveau PDG compte dix axes stratégiques qui sont les priorités et pour lesquels un résultat ultime est identifié.

D'autres travaux ont été effectués, notamment au niveau de l'ébauche de l'argumentaire et de l'identification de principes directeurs devant accompagner une entente de principes avec le Gouvernement du Canada concernant le développement des communautés acadiennes et francophones en collaboration avec la Fédération des communautés francophone et acadienne du Canada.

Rencontres sectorielles

Outre les rencontres tenues autour de la révision du PDG, les secteurs se sont réunis pour discuter des actions à entreprendre autour des enjeux identifiés par chacun des secteurs. Des projets ont été élaborés par le secteur Éducation (accès aux études postsecondaires), piloté par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, et par le secteur Arts/culture/communication (circulation des œuvres), piloté par le

Conseil provincial des sociétés culturelles. Une journée de réflexion s'est tenue en février 2004 autour de l'Accès aux études postsecondaires alors que le projet sur la circulation des œuvres se poursuit dans une deuxième phase.

Convention de la société acadienne

Les membres du Forum de concertation ont accordé un appui unanime au projet de la Convention 2004 de la société acadienne. Ils pourront émettre leurs opinions et commentaires sur le document de réflexion qui circule lors des rencontres sectorielles prévues pour répondre aux questions stratégiques émanant de ce document. Chaque secteur du Forum est représenté au sein du comité chargé de l'organisation de cet événement.

Comité ministères fédéraux/communauté

Au cours de la dernière année, trois rencontres ont eu lieu. Comme les précédentes, elles ont permis à différents ministères de présenter leur plan de travail et d'accomplissements concernant leurs responsabilités en vertu des articles 41 et 42 de la partie 7 de la Loi sur les langues officielles. Des discussions ont eu lieu concernant la forme que prendront les prochaines rencontres. Il faut franchir une autre étape afin que des résultats concrets ressortent auprès de la communauté. Une autre rencontre devrait avoir lieu à l'automne pour préparer des recommandations qui seront soumises au comité ministères fédéraux/communauté.

Rencontre ministères provinciaux/Patrimoine canadien/communauté

Une première rencontre entre des ministères provinciaux, Patrimoine canadien et le conseil de concertation a eu lieu à Frédéricton le 25 mars 2004. Sept ministères provinciaux y étaient représentés. Le partage d'information sur les différentes actions identifiées dans les plans d'action respectifs des trois entités constituait le but de la rencontre. Nous avons fait valoir le point que les ententes fédérales-provinciales portant sur les langues officielles devraient davantage tenir compte des besoins de la communauté acadienne pour soutenir notre développement et notre épanouissement. Nous nous sommes entendus sur le besoin de développer des messages communs et des priorités communes concernant le développement de la communauté acadienne. Le ministère des Relations intergouvernementales et internationales (MRII) s'est engagé à tenir une réunion annuelle incluant les représentants du Forum, des représentants du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. De notre côté, nous nous sommes engagés à faire parvenir au MRII une liste de projets dans le but de faciliter la tenue de rencontres avec les ministères provinciaux ciblés par ces projets.

Le président,
Jean-Guy Rioux

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Jean-Guy Rioux
Première vice-présidente: Marie-Pierre Simard
Deuxième vice-président et
représentant Nord-Ouest: Livain Richard
Trésorier: Roger Caissie
Déléguée au statut de la femme: Adrienne Deveau
Représentante jeunesse: Noëlla Brideau
Représentante — Nord: Donald Bastarache
Représentant — Acadie-Beauséjour: Robert Thibault
Représentant — Alnwick/Miramichi: Roger Martin
Représentant — Sud-Ouest: Thierry Arseneau
Représentant — Péninsule acadienne: Ronald McIntosh
Président du Fonds de l'avenir: Roger Doiron
Directeur général: Daniel Thériault



MEMBRES DU PERSONNEL

À l'avant: Raymond-Guy LeBlanc,
agent de développement Acadie-Beauséjour,
et Stephen Brideau, agent de développement
Alnwick/Miramichi.

À l'arrière: Alain Sirois,
agent de développement Nord-Ouest;

Pauline Lejeune, adjointe administrative;

Raymonde Hachey, préposée au secrétariat;

Denise Rousselle, responsable de la comptabilité;

Thérèse McLaughlin, agente de développement
Sud-Ouest et coordonnatrice au développement et
au recrutement;

et Roger F. Cormier, agent de développement Nord et Péninsule acadienne.

(Photo: Diane Hachey-Desjardins)

